

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice



**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT (MHA)**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET AEP DE KIFFA**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE DU SCHEMA  
DIRECTEUR DE DISTRIBUTION DE LA VILLE DE KIFFA**

**Pays :** Mauritanie

**Bailleurs de fonds :** Fonds OPEP

**Référence convention de prêt :** n° 15406P

**Secteur :** Hydraulique

**Service de consultant :** Élaboration du schéma directeur de distribution de la ville de kiffa

1. La ville de Kiffa, chef-lieu de la wilaya de l'Assaba et troisième agglomération du pays, fait face depuis de nombreuses années à d'importantes difficultés d'alimentation en eau potable. Dans ce contexte de raréfaction de la ressource en eau le renforcement du Système AEP de l'agglomération de Kiffa constitue un enjeu stratégique majeur pour le développement urbain et social de la ville.

Afin d'apporter une solution durable à cette problématique, le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, à travers le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), a décidé de réaliser un projet d'adduction en eau potable de la ville de Kiffa à partir des eaux de surface du fleuve Sénégal.

Avec l'achèvement de ce projet structurant, prévu à l'horizon 2028, il devient indispensable de doter l'agglomération de kiffa d'un schéma directeur de distribution d'eau potable à la hauteur de ses ambitions économiques et sociales. Ce schéma devra proposer une vision cohérente, intégrée et durable du développement du réseau de distribution d'eau de la ville, en tenant compte des perspectives d'expansion urbaine, des exigences de résilience climatique et de la nécessité d'une gestion rationnelle et optimisée de la ressource en eau.

C'est dans ce cadre que le gouvernement Mauritanien a obtenu un financement auprès du Fonds OPEP, destiné à la réalisation du lot 5.2 du projet d'alimentation en eau potable de Kiffa à partir du fleuve Sénégal

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement envisage d'affecter une partie de ces fonds au recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'étude du schéma directeur de distribution d'eau potable de la ville de Kiffa.

2. L'étude du schéma directeur de distribution d'eau potable a pour objectif d'assurer une alimentation continue, suffisante, sécurisée et conforme aux normes sanitaires en vigueur de l'agglomération de Kiffa, tout en intégrant les perspectives de son évolution démographique, urbaine aux horizons **2035** et 2050. Les prestations demandées dans le cadre de cette étude sont :
  - Mission A : Analyse révision et actualisation de l'étude « Diagnostic sur le réseau d'adduction d'eau potable de la ville de Kiffa »
  - Mission B : Plan directeur du réseau de distribution
  - Mission C : Avant-Projet Détaillé (APD) de la tranche prioritaire des travaux y compris l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et la réalisation du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES)
  - Mission D : Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) de la tranche prioritaire des travaux
3. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, à travers l'Unité de Coordination du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa (UCPK), invite les consultants éligibles et intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
4. Les consultants intéressés sont invités à fournir toutes les informations justifiant leurs qualifications ainsi que leur expérience pertinente pour l'exécution des services demandés. À cet effet, ils devront présenter un tableau détaillé récapitulant leurs références pertinentes pour chacune des missions concernées. Ce tableau devra notamment préciser, pour chaque mission : l'intitulé, le montant, l'identité et l'adresse complète du bénéficiaire, ainsi que ses coordonnées (téléphone, fax, courriel), et la période d'exécution.
5. Toute référence non appuyée par une pièce justificative appropriée, telle qu'une attestation de bonne exécution, un contrat avec un certificat d'achèvement ou des références clients, ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des qualifications du candidat.
6. Les candidats peuvent s'associer afin de renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, ils devront fournir un acte de groupement dûment signé par l'ensemble des membres. Les candidats seront évalués sur une base qualitative, au regard de leurs expériences générales et spécifiques en lien avec la nature des services décrits au paragraphe 2 du présent avis à manifestation d'intérêt et dans les termes de référence.

À ce titre, les candidats devront justifier :

- D'une expérience générale pertinente d'au moins dix (10) années dans le domaine concerné ;

- De la réalisation avec succès d'au moins trois (3) projets ou missions similaires en rapport avec l'objet de la présente mission au cours des dix (10) dernières années.

L'évaluation portera notamment sur la pertinence, la qualité et la similitude des références présentées par les candidats au regard des services demandés.

*N.B. Les CV du personnel ne feront pas l'objet d'évaluation dans cette phase*

7. Les candidats seront sélectionnés selon la méthode fondée sur la qualité et le coût (SBQC), conformément aux dispositions du Code des marchés publics de la République Islamique de Mauritanie ainsi qu'aux Directives de Passation des Marchés du Fonds OPEP
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence (TDRs) et toute information complémentaire à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au jeudi de 08h00 à 17h00 et le vendredi de 08h00 à 12h00.

**Unité de coordination du projet AEP de Kiffa**  
Siège social : Ilot C 506 TVZ Nouakchott Mauritanie  
[mjiddou@hydraulique.gov.mr](mailto:mjiddou@hydraulique.gov.mr) , [mniang@hydraulique.gov.mr](mailto:mniang@hydraulique.gov.mr)  
Téléphone : 49360401, 46489963

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original, sous enveloppe fermée, ou transmises par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le Mardi 16 juin 2026 à 12h00, heure locale. Elles doivent porter clairement la mention suivante :  
**« Recrutement d'un consultant (bureau d'études) chargé de la réalisation de l'étude du schéma directeur de distribution d'eau potable de la ville de Kiffa** Les dossiers doivent être adressés à :

**Commission de passation des marchés publics**  
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement  
Lot 445/ Ilot C- Tevragh Zeina,  
Tél. : +222 45 25 38 52  
E-mail : [cpmpmha@gmail.com](mailto:cpmpmha@gmail.com) / [cpmp.mha@hydraulique.gov.mr](mailto:cpmp.mha@hydraulique.gov.mr)

**Le Coordonnateur national,  
Mohamed JIDDOU**

